



Police

Police Fédérale
Direction générale de l'appui et
de la gestion
DSE/Ecole Fédérale
Groupe Formations Générales
Avenue de la Force Aérienne 10
1040 BRUXELLES
Tel. (02)644 82 77
Fax : (02) 642 71 51

NOTE TEMPORAIRE

Numéro d'émission	DSEF-2009/3118
Date d'émission	26-06-2009
Degré de classification	INTERNE
Classement	CD 2
Page	1/2
Annexe	1
Référence PC	C:\Documents and Settings\444046091\My Documents\Offrs.F.générales\2em.sem.09\F\offre de formation absentéisme 2sem09.doc

Destinataires A tous les services de la police fédérale

Copie: DSEF-Dep Form
DSEF-Sv Planning
DSEF-SAA
INPP POTTIER
INP GROSJEAN
CP VERDIN
CSL MARECHAL G (DGS/DSW)
CSL RENSON C (DGS/DSEO)

OBJET Offre de formation francophone : « L'absentéisme » (2664) - second semestre 2009

Référence(s) ---

Chargé de dossier CSL Vincent MOTTOUL (02/644.82.77)

Administration/inscriptions: service SAA: tél: 02/642.71.23 - Fax : 02/642.71.51
Teamware : _DSEF/SAA - Mail : dgs.dsef.saa@police.be

1 Contenu de la formation

L'Ecole Fédérale organise, dans le cadre des formations continuées, une formation d'un jour concernant la problématique de l'absentéisme. Sont notamment abordés lors de cette journée:

- les types d'absentéisme ;
- les méthodes de mesure de l'absentéisme ;
- les causes et les conséquences de l'absentéisme ;
- la prévention ;
- la communication ;
- les entretiens dans le cadre de l'absentéisme ;
- certaines questions statutaires¹.

¹ Soulignons que ces questions statutaires ne sont abordées que brièvement et de manière générale lors de cette formation qui n'est d'ailleurs à ne pas confondre avec la formation de type administration, également organisée par l'Ecole Fédérale, « Grossesse – naissance - Gestion des incapacités de travail », destinée essentiellement aux membres des secrétariats.

2 Public cible

Cette formation d' un jour est destinée, en priorité, aux membres du personnel opérationnel du grade d'inspecteur principal et aux membres du personnel CALog niveau B qui sont supérieurs fonctionnels d'autres membres du personnel².

3 Lieu-Planning

BRUXELLES (Complexe Gêruzet, bloc F, local F 50, avenue de la Force Aérienne 10, à 1040 ETTERBEEK) : le 17-09-2009

VOTTEM (Centre de formation, local Y 66, rue verte Voie 1, à 4041 VOTTEM) : le 17-12-2009

JUMET (Centre de formation, local 101, rue Docteur Pircard 66 à 6040 JUMET) : le 15-12-2009

4 Modalités d'inscription

- Après avoir reçu préalablement l'autorisation de son chef de service ou du responsable fonctionnel en matière de formation, la demande d'inscription à une session est à adresser à DSEF (de préférence via une personne de contact désignée au sein de votre service de police) de la manière suivante :
 - Téléphoner à DSEF/ SAA (02/644 85 35 ou 02/642 71 23) afin de s'informer sur la disponibilité des places dans les sessions proposées.
 - L'inscription à une formation doit ensuite être confirmée à l'aide du formulaire en annexe 1 :
par TeamWare : _DSEF/SAA (solution préférée),
ou par fax (02/642 71 51),
ou par mail (dgs.dsef.saa@police.be).
- Le nombre de participants par session est limité à 16 personnes.
- Si le nombre de participants est insuffisant, la formation sera annulée.
Dans ce cas, les personnes inscrites seront averties.
- Dans l'éventualité où un participant n'a pu être inscrit pour une session déterminée dans le cadre de l'offre de formation, celui-ci sera placé sur une liste de réserve.
Lorsqu'une session complémentaire est organisée, DSEF/SAA s'adressera à la personne de contact désignée au sein du service ou, au besoin au participant, pour l'inscrire à cette session complémentaire.
- Date limite pour s'inscrire à la formation : 15 jours avant le début de la session.
- La convocation à la session de formation sera, en principe, envoyée 2 semaines avant le début de celle-ci.

5 Personnes de contact

INPP POTTIER Bernard et INP GROSJEAN Alain : centre de formation de VOTTEM (tél : 04 228 67 30)

6 Annexe

Formulaire d'inscription.


COP Christian COLLIN
Dir DSEF

² Notons qu'une formation de deux jours, concernant cette thématique, à destination des officiers et niveaux A est organisée par l'Ecole Nationale des Officiers.